



Créateur de progrès **social**

SERVICES À LA PERSONNE

Contacter la FGTA-FO :

> Véronique Delaitre
Permanente fédérale FGTA-FO
06 72 80 22 92
veronique.delaitre@fgta-fo.org

Paris, le 28 novembre 2014

La FGTA-FO organise un colloque pour les assistantes maternelles d'Île-de-France

A l'occasion du Salon des Services à la personne qui se tiendra à Paris du 4 au 6 décembre 2014, la FGTA-FO organise le samedi 6 décembre un colloque à destination des assistantes maternelles. Les professionnelles de la petite enfance sont conviées à participer à une journée d'informations légales et conventionnelles. Animés par Véronique Delaitre, permanente fédérale en charge des Services à la personne, et Dominique Rieira, avocat, les débats commenceront à 10h30 et s'achèveront à 16h30.

Quatre thématiques seront abordées : le contrat de travail, sa rupture, la prévoyance et le diplôme des assistantes maternelles. Pour rythmer la journée, des temps de partage entre animateurs et participants sont prévus.

Plus de 50 assistantes maternelles ont d'ores et déjà confirmé leur participation à cette journée : Véronique Delaitre se félicite de l'intérêt suscité par ce colloque, dans la lignée du premier, organisé dans le Morbihan en mai dernier et qui avait réuni une centaine d'assistantes maternelles. L'expérience est donc amenée à être reconduite, puisque cinq autres colloques seront organisés en France en 2015. L'isolement reste le problème majeur de ces salariés, c'est pourquoi la FGTA-FO a décidé d'aller à leur rencontre.

Pour plus d'informations : <http://www.synam-spe.fr/colloque-assistantes-maternelles-a-paris>

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr